Le pouvoir parlementaire sous la Veme republique

Par **Rosso**, le **28/03/2006** à **22:22**

Sujet:
"Peut-on considerer, à l'instar de M. Laurent Fabius (le monde septembre 1991), que le parlement est un "théatre d'ombres"?

Moi je vois dans les deux parties: sous la cohabitation et sous la concordance des majorité...mais aprés je ne sait pas trop quoi dire....aider moi car j'ai deja mon commentaire de texte en HDI et je suis débordé....

Par **Stigma**, le **29/03/2006** à **13:43**

Je suis pas sur qu'il soit nécessaire de traiter de la cohabitation, en ces temps de quinquennat et de quasi-pleins pouvoirs de l'exécutif...
Ceci étant, faut voir l'article du Monde, car en 1991 il y avait lieu de se poser la question de la cohabitation !!! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **29/03/2006** à **16:33**

Je suis d'accord avec Stigma. Je ferrai plutôt un plan du type:
I) Pouvoir du parlement
A) Pouvoir législatif lié à une légitimité issue de l'élection
B) Responsabilité du gouvernement vis à vis du parlement
II) Dépendance vis à vis du gouvernement
A) Prépondérance des projets de lois sur les propositions de loi
B) Pratiquement il y a toujours une concordance de majorité entre gouvernement et parlement, le parlement est l'outil de la politique du gouvernement

Voilà pour les idées, après à toi d'arranger à ta sauce.

Par **Rosso**, le **29/03/2006** à **23:23**

Merci beaucoup...en effet mon plan(mon ebauche de plan)nété pas assez reflechi ..... il faut (en gros) dire oui il a raison et en deuxieme: mais en fait il est possible qu'il se trompe un

peu....

Par **Rosso**, le **02/04/2006** à **02:46**

quelqu'un aurait des autres suggessions ou conseil????

Par **Stigma**, le **02/04/2006** à **03:39**

I) La France, un régime parlementaire..
A) Paragraphe à tendance vaguement introductive: l'historique bref du parlementarisme en France si tu l'as pas fait dans l'intro, les régimes parlementaires de la III et IVe, les articles de la Constitution présentant les pouvoirs législatifs du Parlement.. comme l'a dit Yann en fait, mais perso j'ai tendance à en rajouter un peu en trucs plus ou moins superflus dans le IA, puisqu'on m'a toujours dit qu'il pouvait être "légèrement" introductif, et que ça permet d'équilibrer les tailles des parties !
B) Responsabilité du gouvernement devant le Parlement (comme l'a dit Yann en fait, à modérer par la responsabilité du Parlement devant le Président éventuellement, quoique ça serait peut être plus judicieux de le placer dans le IIA ou IIB... mais ça risque de faire des parties carrément disproportionnées, puisque t'auras des tonnes de trucs à dire dans le II déja)
II) .. mais pas tant que ça
A) Limitation du pouvoir normatif du Parlement (domaine limité de la loi par la Constitution: domaines réservés au pouvoir réglementaire, procédure des ordonnances, prépondérance des projets sur les propositions de loi, 49-3..)
B) La concordance de majorité à la Présidence et au Parlement, facteur de prééminence Présidentielle (là t'as largement de quoi développer tout seul, c'est de l'analyse politique basique, oublie pas l'influence du quinquennat qui a supprimé toute possibilité de cohabitation... comme l'a dit Yann en fait !)

Donc en fait, je dis comme Yann sauf pour le II A, que je vois un peu plus général.. à mon avis les plans comme celui de Yann sont à peu près les seuls possibles pour ce genre de sujet.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés